

Kribi, le 09 décembre 2021

Réf. : 2021/DG/DAF-Facturation/0002-12

NOTE D'INFORMATION

PORTANT REVISION TARIFAIRE

Les usagers du terminal à conteneurs du Port de Kribi sont informés que les tarifs pratiqués sur la manutention portuaire (acconage, relevage), le pesage et le stationnement seront revus à la hausse de 2,5% à compter du 1^{er} Janvier 2022.

La grille tarifaire actuellement en vigueur à Kribi Conteneurs Terminal (KCT) sera mise à jour et communiquée via les canaux habituels.

La Direction Générale de KCT sait pouvoir compter sur la bonne compréhension de son aimable clientèle, et formule par avance à son endroit les vœux les meilleurs pour l'année 2022.

Le Directeur Général

Eric LAVENU

